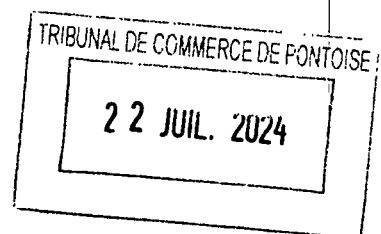


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 22/07/2024 - 12463 - 2021 B 04266 - 901 124 271 - A.J AUTO CAR LAVAGE



12463

A.J AUTO CAR LAVAGE

Liasse fiscale 2023

Exercice comptable du 01/01/2023 au 31/12/2023

Document reçu par les services fiscaux le 07/06/2024 à 10:49

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2024

cerfa

N° 11084*25
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
A J AUTO CAR LAVAGE - SIREN : 901124271			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLAPÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
3 AVENUE DU MAL PIERRE KOENIG 95200 SARCELLES FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Entretien et réparation de véhicules automobile		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
				☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	4 694
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%		0		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quinquies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes, art 44 <i>sexies</i> -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 <i>septies</i>	☐	Zone franche d'activité art.44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					
☐					
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					☐
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					☐
3- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisé		SAGE
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Visiteur conventionné	
			☐		
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		

Copie conforme à l'original.
Sw

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS **ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD**

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case ☐		
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même					a		
	payées par un établissement chargé du service des titres					b		
Montant des distrib. correspondt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:					c			
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts					d			
Montant des autres distributions:					e			
					f			
					g			
					h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %					i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %					j			
Montant des revenus répartis					Total (a à h)			
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass. gérant) - SARL tous associés - SCA associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
Président MIAH MOHAMMED JUNU M 3 AV DU MARECHAL PIERRE KOENIG 95200 SARCELLES FRANCE	100							
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)					12 429		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS								
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus délivrés								

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des Impôts)
ADAPTÉ À LA DÉCLARATION PAR TÉLÉDECLFR

Désignation de l'entreprise [A.J AUTO CAR LAVAGE - SIPEN : 90112427]					Néant ☐		
Durée de l'exercice en nombre de mois [12]					Durée de l'exercice précédent [12]		
					Exercice N clos le [31/12/2023]		
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010	20 000	012		20 000	
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	5 000	016	2 436	2 564	
	Immobilisations corporelles	028	10 000	030	4 872	5 128	
	Immobilisations financières (1)	040	2 500	042		2 500	
	TOTAL I (5)	044	37 500	048	7 308	30 192	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070			
	Créances autres (3)	072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	965	086		965	
	Charges constatées d'avance	092	2 676	094		2 676	
TOTAL II	096	3 641	098		3 641		
TOTAL GENERAL (I + II)		110	41 141	112	7 308	33 833	
PASSIF					Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		1 000	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres...)			131			
	Report à nouveau			134		1 636	
	Résultat de l'exercice			136		-4 814	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	TOTAL I			142		-2 178	
Provisions pour risques et charges			TOTAL II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés			166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	172		36 011	
	Comptes courants d'associés			173			
	Autres dettes			175			
Produits constatés d'avance				174			
TOTAL III				176		36 011	
TOTAL GENERAL (I + II + III)				180		33 833	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184		

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise A.J AUTO CAR LAVAGE - SIREN : 901124271												☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE												N clos le 31/12/2023			
Ventes de marchandises								209				210			
Production vendue biens								215				214			
Production vendue services								217				218			
												40 106			
Production stockée												222			
Production immobilisée												224			
Subventions d'exploitation reçues												226			
Autres produits												230			
												232			
												40 106			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)												234			
Variation de stock (marchandises)												236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)												238			
												1 412			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)												240			
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier						immobilier		242			
												23 057			
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)				243				244			
Remunérations du personnel												250			
												12 429			
Charges sociales												252			
												4 902			
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI				255				254			
												3 000			
Dotations aux provisions												256			
Autres charges				Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259				262			
				Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260							
												264			
												44 800			
1 - Résultat d'exploitation (I - II)												270			
												-4 694			
Produits financiers				(III)								280			
Produits exceptionnels				(IV)								290			
Charges financières				(V)								294			
Charges exceptionnelles				Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347				300			
				Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348				120			
Impôts sur les bénéfices				(VII)								306			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)												310			
												-4 814			
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col 1 le déficit comptable col 2				312				314			
												4 814			
Réintégrations				Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316							
				Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318							
				Provisions non déductibles				322							
				Impôts et taxes non déductibles				324							
				Divers dt intérêts excédentaires				247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC				248	
										330				120	
				Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)		249				251	
				Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997			
												342			
Dédutions				Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987					
				Reprise d'entreprise en difficulté		981		Jeune entreprise innovante		989					
				Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138					
				Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344					
				ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire		993					
				Bassins urbains à dynamiser - BUD		992									
				Créance report en arrière du déficit						346					
				Dédution exceptionnelle (art 39 decies)						655					
				Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)						643					
				Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)						645					
				Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)						647					
				Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)						648					
				Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641					
				Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990					
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)						649									
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				352				354			
												4 694			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)								356							
Déficits antérieurs reportables												360			
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				370				372			
												4 694			
DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES															
PENALITES ET AMENDES															
120															

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise <u>A.J. AUTO CAR LAVAGE - SIREN . 901124271</u>										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	20 000	402		404		406	20 000		
	Autres	410	5 000	412		414		416	5 000		
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	10 000	442		444		446	10 000		
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	2 500	482		484		486	2 500		
TOTAL		490	37 500	492		494		496	37 500		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500	1 436	502	1 000	504		506	2 436		
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530	2 872	532	2 000	534		536	4 872		
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546			
Matériel de transport		550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566			
TOTAL		570	4 308	572	3 000	574		576	7 308		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%	0%			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589		
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594		595		
TOTAL					596	585	597		599		

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise <u>A J AUTO CAR LAVAGE - SIREN : 901124271</u>								Néant ☐		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A	NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Provisions réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
		Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
	Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
	Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
		Sur comptes clients	650		652		654		656	
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL			680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
							Dotations		Reprises	
Fonds commercial							681		683	
Autres immobilisations incorporelles							700		705	
Terrains							710		715	
Constructions							720		725	
Installations techniques, matériel et outillage							730		735	
Installations générales agencements aménagements divers							740		745	
Matériel de transport							750		755	
Autres immobilisations corporelles							760		765	
TOTAL							770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT										
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2										
3										
4										
5										
6										
TOTAL à reporter									780	
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter	
Déficits imputés									983	
Déficits reportables									984	
Déficits de l'exercice									860 4 694	
Total des déficits restant à reporter									870 4 694	
III DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381					
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327							
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380					
N° du centre de gestion agréé					388					
Montant de la TVA collectée					374	8 021				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	4 745				
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397					

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise A.J AUTO CAR LAVAGE - SIREN : 901124271		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023		Données en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		376	1
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	40 106
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	40 106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentres sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	1 412
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	29 517
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	13 871
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	44 800
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	-4 694
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	-4 694
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation		186	

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | A.J AUTO CAR LAVAGE - SIREN : 901124271 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :							
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	Nb de parts ou actions		
Adresse :							
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	Nb de parts ou actions		
Adresse :							
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	Nb de parts ou actions		
Adresse :							
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	Nb de parts ou actions		
Adresse :							
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :							
Titre	M	Nom complet		MIAH MOHAMMED JUNU			
Nom marital				% de détention	100	Nb de parts ou actions	100
Naissance :	Date	01/03/1984	N° Département	99	Commune	SYLHET BANGLADESH	Pays
Adresse :		3 AV DU MARECHAL PIERRE KOENING 95200 SARCELLES FRANCE					
Titre		Nom complet					
Nom marital				% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance	Date		N° Département		Commune		Pays
Adresse :							

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | A..J AUTO CAR LAVAGE - SIREN : 901124271 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse			

SASU A.J AUTO CAR LAVAGE

3 Avenue du Maréchal Pierre Koenig 95200 SARCELLES

Capital : 1 000 €

R. C. S. : Pontoise 901 124 271

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

*L'an deux mille vingt-trois, le premier Juin, à dix heures,
l'Assemblée se tient au 3 Avenue du Maréchal Pierre Koenig 95200 SARCELLES
siège de la SASU A.J AUTO CAR LAVAGE, et est présidée par M. MIAH Mohammed Junu,
exerçant la gérance de la société et détenant 100 parts sociales, soit la totalité du capital.*

Etant l'associée unique, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31/12/2023**
- Affectation du résultat.

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION :

L'associée unique, après avoir pris connaissance des rapports du Comptable de la Société pour la période **du 01/01/2023 au 31/12/2023**, approuve les dits comptes tel qu'ils lui ont été présentés, à savoir :

TOTAL DU BILAN :	33 833 Euros
Total des Produits d'exploitation :	40 106 Euros
Total des Charges d'exploitation :	44 800 Euros
Résultat d'exploitation :	- 4 694 Euros
Résultat net :	- 4 814 Euros (Pertes)

Cette résolution est adoptée, l'associée unique représentant la totalité du capital.

DEUXIEME RESOLUTION :

Le Président décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le **31/12/2023, soit – 4 814 € (Pertes)**, comme suit :
100% du solde en report à nouveau.

Le Président dresse le procès-verbal constatant toutes les résolutions, et effectue les formalités de publicité prescrites par la Loi.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

En foi de quoi, il a été rédigé le présent procès-verbal qui a été signé après la lecture, par le Président.

Sarcelles, le 07/06/2024

M. MIAH Mohammed Junu,
Président



SASU A.J AUTO CAR LAVAGE

3 Avenue du Maréchal Pierre Koenig 95200 SARCELLES

Capital : 1 000 €

R. C. S. : Pontoise 901 124 271

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Année 2023

Conformément aux dispositions statutaires et légales en vigueur, l'associé unique a tenu l'assemblée générale annuelle afin de procéder à l'approbation des comptes de ***l'exercice social 2023*** de la société.

Toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à disposition dans les délais légaux.

Situation de la société :

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a été marqué par un chiffre d'affaires de 40 106 €.

Comme l'en atteste le tableau figurant en annexe du présent rapport, les taux de marge ont été globalement maintenus.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents comptables sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Les résultats

La situation exposée est reflétée dans les comptes annuels, le bilan et l'annexe présentés.

Affectation du résultat

Résultat de l'exercice : - 4 814 €.

Nous vous proposons d'affecter ***les pertes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à - 4 814 €*** de la manière suivante : ***au poste « Report à nouveau ».***

Compte tenu du ***report à nouveau de 1 636 € relatif à l'exercice précédent, le bénéfice actuel s'élève à - 3 178 €.***

Au cours de l'exercice écoulé, aucune autre convention ou opération relevant de l'article 50 du code de commerce n'a été réalisée.

En conclusion, l'associé unique approuve l'affectation des résultats et les compte en adoptant les résolutions citées.

Fait à Sarcelles, le 07/06/2024

Le Président

